



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 07 MAI 2016

Les élus veulent des caméras à tour de bras

VIDÉOSURVEILLANCE Pour aider les forces de l'ordre, rassurer la population et lutter contre le vandalisme, les communes n'hésitent plus à s'équiper en caméras. Mais la surveillance en temps réel reste rare dans la région

DOSSIER RÉALISÉ
PAR FRÉDÉRIC SALLET
f.sallet@sudouest.fr

Pas de paranoïa exagérée : la carte que nous publions aujourd'hui liste près de 200 communes de la région autorisées par les préfetures à installer des caméras de vidéosurveillance. Mais ce recensement comprend tant les caméras de voie publique que celles installées autour des bâtiments publics : piscines, salles des fêtes, déchetteries, centres techniques municipaux... Big Brother n'est pas encore à tous les coins de rue, mais il s'en rapproche. Si les chiffres que nous publions rappellent également que le secteur privé est bien plus actif dans ce domaine, les élus s'avèrent de moins en moins réticents à installer de nouvelles caméras dans leurs communes. Et les clivages politiques n'ont plus cours sur le sujet, ou si peu.

Partout dans la région, des Conseils municipaux valident des dispositifs aux ambitions diverses malgré des budgets contraints : 5 à 6 caméras pour Saint-Sever, 300 000 euros inscrits au budget à Seignosse, 9 caméras à Langon, 75 000 euros à Izon, des projets à Sarlat, Tonneins, Mimizan, Biarritz... « Tout le monde souhaite se doter d'un système : les grandes villes sollicitent des extensions, mais les petites communes portent aussi des projets d'équipement avec une

ou deux caméras placées à l'entrée et à la sortie du village », observe-t-on au FIPD. Depuis 2007, le Fonds interministériel de prévention de la délinquance subventionne les équipements municipaux, avec un budget stable ces deux dernières années. 18 millions à répartir en 2016... mais déjà 13 millions alloués en quatre mois, signe de l'effervescence des élus.

« C'est souvent un argument électoral et un outil efficace dont les forces de l'ordre sont très friandes », confirme Frédéric Perrin, à la tête d'Onet Sécurité qui déploiera bientôt le système de surveillance de Li-

« Le Sud-Ouest est plutôt en retard sur d'autres régions »

bourne, en Gironde. « Le Sud-Ouest est plutôt en retard sur d'autres régions, mais le rythme d'équipement s'accélère depuis deux ans. » Une tendance qui n'a pas échappé à Bernard Lewandowski à Bayonne, dont la société de formation prépare les « opérateurs de sécurité à distance » à exercer leur activité derrière les écrans. « Il est moins cher pour une commune de disposer de trois patrouilles mobiles et deux opérateurs de vidéosurveillance plutôt que d'avoir une trentaine d'agents sur le terrain. » Un choix que conteste fermement le maire de Bergerac, l'un des rares détracteurs. « Il

ne faut pas donner l'illusion que la vidéoprotection résoudra les problèmes, et je considère que cela reste une atteinte grave aux libertés publiques », dénonce Daniel Garrigue qui dispose, par ailleurs, d'une équipe de 18 policiers municipaux, armés, avec des patrouilles de nuit. « Il ne faut jamais renoncer aux efforts de cohésion sociale, et cela nous oblige davantage à réfléchir aux actions que l'on mène », pense l'édile.

Il est suivi en cela par la mairie de Bègles en Gironde, pour laquelle ce n'est pas aux collectivités locales de financer des systèmes relevant normalement de l'action de l'État, la police nationale et la gendarmerie étant les principaux bénéficiaires de la vidéosurveillance dans le cadre de leurs enquêtes. Pour rentabiliser le système, les communes n'hésitent d'ailleurs pas à en élargir le fonctionnement à la gestion du stationnement (lire ci-contre). Dès cet été, la Ville de Bordeaux devrait ainsi actionner la vidéoverbalisation en centre-ville.

Sursudouest.fr : à Châtelailon-Plage, un plan ambitieux pour déployer 80 caméras.

3 QUESTIONS À...

Laurent Mucchielli

Sociologue, directeur de recherche au CNRS. Auteur de « À quoi sert la vidéosurveillance de l'espace public ? »



1 Votre travail questionne l'utilité réelle de la surveillance en direct ?
Oui, il faut se débarrasser de ce fantasme qu'il existerait un effet magique de l'élucidation ou du flagrant délit et donc de la nécessité d'embaucher des gens pour regarder des écrans à longueur de journée. C'est là qu'est la gabegie pour les finances publiques. Dans mon enquête, l'activité en direct est tellement minime que les opérateurs s'ennuient à mourir. Installer des caméras, pourquoi pas, à condition que leur positionnement résulte d'un diagnostic précis de la délinquance locale, pas au gré des lobbys et des demandes de la population. Il y a une utilité modeste mais réelle en matière d'appui aux enquêtes de police judiciaire, mais n'embauchez pas des gens pour regarder à longueur de journée des écrans où ils ne voient rien.

2 Alors pourquoi les élus locaux équippent-ils leurs communes ?

Le sentiment d'insécurité étant répandu, l'idée s'est banalisée d'une demande accrue de la part de la population. C'est souvent très vague, très émotionnel. Et il y a un calcul politique assez simple : dire à la population que l'on va lancer de la vi-

deosurveillance est plutôt rentable, ça se voit tout de suite. On peut dire : « Levez les yeux, regardez, on ne peut plus nous reprocher de ne pas l'avoir fait. » Mais quand on discute en privé, les élus sont les premiers à reconnaître qu'ils ne savent pas exactement à quoi ça sert, si ce n'est à aider la police ou la gendarmerie dans des proportions très modestes et peut-être pas à hauteur du coût financier que cela représente.

3 Le système serait donc détourné de son rôle initial ?

On trouve des usages détournés : on fait observer les entrées et sorties d'école si une caméra se trouve dans l'axe, on repère les voitures mal garées, on surveille la circulation... toutes choses qui n'ont rien à voir avec la délinquance. Ce n'est absolument pas rationnel. La rationalité, c'est de positionner des caméras à des endroits stratégiques qui enregistrent des images au cas où les gendarmes viendraient à faire une réquisition d'image. Mais ça s'arrête là.

Derrière l'écran, le stress ou la monotonie

REPORTAGE Les agents du centre de supervision urbain de Marmande (47) contrôlent 23 caméras

Le décor est d'une banalité presque décevante, assez loin de l'imaginaire high-tech promu par les vendeurs de matériel de surveillance ou les séries policières. À hauteur d'homme, un mur d'écrans plats diffuse sans interruption des séquences muettes. La définition est correcte, les images en couleurs. Des plans larges révèlent la quiétude marmandaise en ce lundi après-midi ensoleillé. Les 23 caméras positionnées essentiellement dans le centre-ville répètent inlassablement le même va-et-vient programmé. Le parking d'un centre commercial, une place entourée d'immeubles, un boulevard d'accès à la commune, les abords de la mairie... Quelques piétons, un léger trafic routier, quotidien banal tout juste couvert par le ron-

nement des serveurs informatiques et la fraîcheur de la climatisation du centre de supervision urbain (CSU). Installé dans le discret bâtiment de la police municipale, le local sécurisé fonctionne six jours sur sept. Le personnel municipal assermenté - 8 policiers, 5 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) - s'y relaie de 6 heures à 20 heures. La gendarmerie prend la main la nuit. Rares sont les villes à s'équiper d'un tel dispositif en temps réel, souvent onéreux en ressources humaines.

Un psychologue

« C'est une charge en personnel importante mais c'est aussi le gage d'une véritable efficacité pour la commune », assure Bertrand Hébert,

le directeur du pôle services à la population. À ses côtés, l'élu en charge de la tranquillité publique acquiesce. « Plus on aura d'images, plus on arrêtera de monde », complète Serge Carbone. Deux nouvelles caméras doivent donc compléter le maillage communal en 2016, puis deux de plus l'année suivante. Avec quelle efficacité ? Les analyses manquent, les outils d'évaluation interne sont parcellaires, encore imparfaits et évolutifs, estime Bertrand Hébert qui a pris depuis deux ans seulement la tête de ce dispositif installé en 2011.

Retour dans la salle du CSU. Devant l'ordinateur, l'opérateur de permanence modifie l'angle de prise de vues d'une caméra à l'aide d'un joystick et de la souris. Zoom. Une fourgonnette

stationne sur un emplacement interdit à cette heure. Le livreur descend du véhicule, disparaît de l'écran. Il bénéficiera d'une clémence d'une dizaine de minutes. « La vidéoverbalisation n'est pas la priorité », indique Bertrand Hébert à la tête d'une équipe « jeune et dynamique, à l'aise avec ces nouveaux outils ».

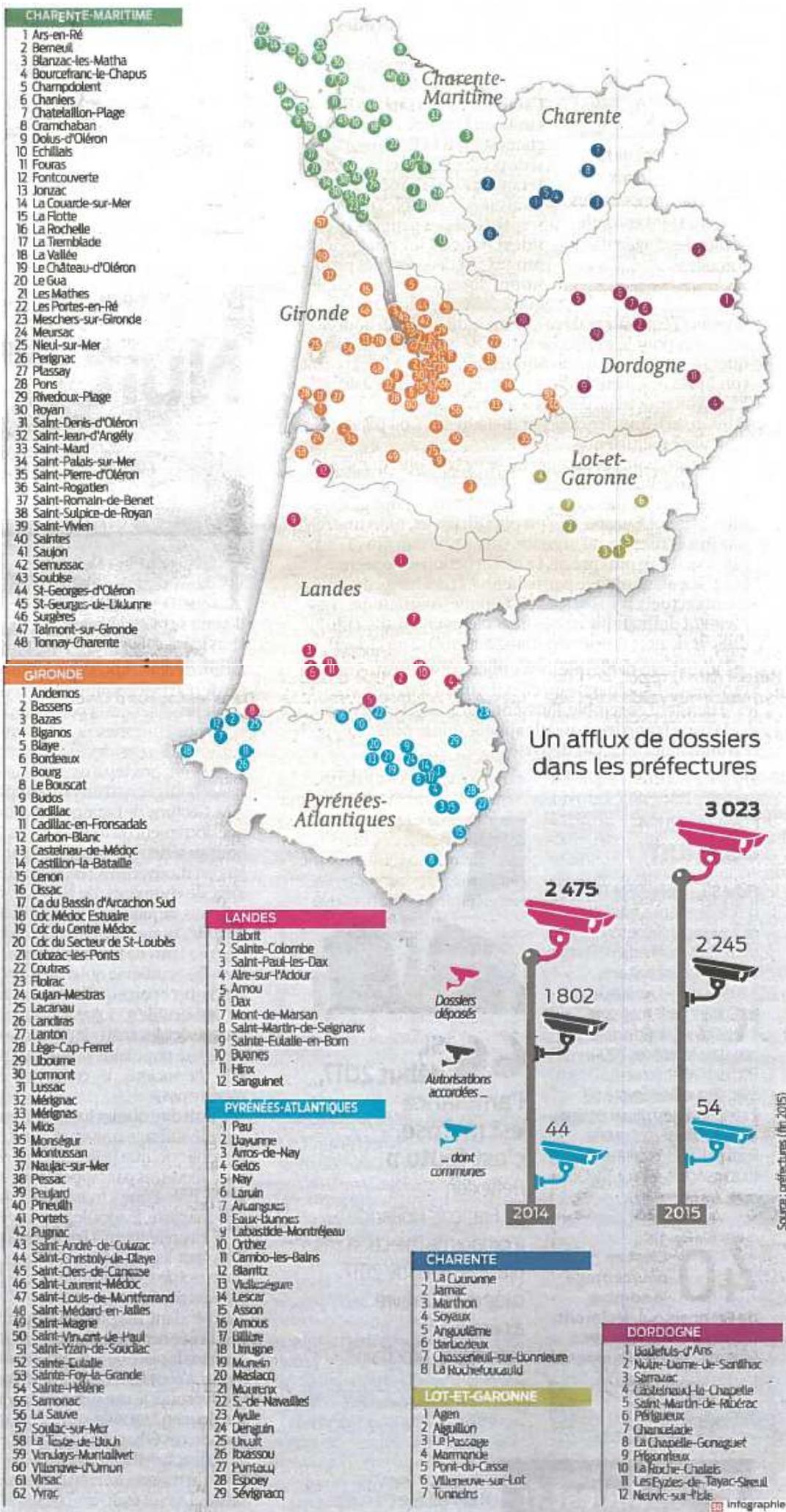
Un psychologue est à leur disposition en cas de nécessité. « Rester sept heures devant l'écran du PC, c'est épuisant. Et les agents peuvent aussi subir la violence des images. Ils assistent aux événements sans pouvoir intervenir. » Les situations de stress demeurent toutefois exceptionnelles, et les tâches administratives constituent une large part de l'activité quotidienne de ce centre opérationnel.



Policiers et ASVP se relaient 6 jours sur 7. PHOTO ALAIN GUILBAUD

Près de 200 communes déjà équipées

Autorisations préfectorales pour les caméras de voie publique ou la surveillance des bâtiments publics



L'appel de la psychiatrie

SANTÉ La communauté médicale du centre hospitalier Camille-Claudé fait entendre ses spécificités

HÉLÈNE RIETSCH
hrietsch@sudouest.fr

Ni repli sur soi, ni conservatisme. Si la communauté médicale du centre hospitalier Camille-Claudé ne veut pas adhérer au Groupement hospitalier de territoire (GHT) charentais, en cours de création, ce n'est pas pour faire cavalier seul. L'établissement public de santé mentale a, par exemple, déjà adhéré au Groupement de coopération sanitaire des établissements publics de Charente.

« Pourquoi souhaite-t-on obtenir une dérogation ? Tout simplement parce qu'on répond déjà aux attentes du GHT en termes d'accessibilité aux soins, et ce dans tout le territoire charentais, que ce soit pour la pédopsychiatrie ou la psychiatrie adulte », explique le docteur Paul Forcet, vice-président de la Communauté médicale d'établissement (CME).

Déjà en pluridisciplinarité

« Notre maillage territorial existe depuis vingt ans, de Confolens à Chalais en passant par Cognac et plusieurs antennes à l'Est. Depuis douze ans, nous avons également une Unité d'accueil et d'orientation Centre de crise ouverte (UAOCC) 24 heures sur 24, sept jours sur sept à La Couronne avec un numéro d'appel unique pour tout le département », ajoute le docteur Marie-José Rousseau, psychiatre, présidente de la



Le centre hospitalier Camille-Claudé ne veut pas adhérer mais être associé au Groupement hospitalier de territoire. PHOTO: R.

CME et chef du pôle accueil, orientation et addiction. Comme près d'un tiers des établissements psychiatriques publics français, Camille-Claudé souhaite obtenir une dérogation, et l'a fait savoir à l'Agence régionale de santé. Pas « par opposition », soulignent les médecins, mais au nom des particularismes de la psychiatrie, « discipline médicale pas comme les autres » avec des missions qui vont au-delà des coopérations inter-hospitalières.

Pénurie de psychiatres

« Psychiatrie pour enfants ou pour adultes, on travaille déjà en pluridisciplinarité, en position d'interface, avec des partenaires différents comme la famille, l'éducation nationale, l'aide de sociale à l'enfance, la justice, les hôpitaux. On a une certaine de conventions », pointe le doc-

teur Paul Forcet. Quant à la pénurie médicale que connaît l'établissement public - il manque en Charente un tiers de médecins en pédopsychiatrie, et 10 à 20 % en psychiatrie adulte - elle n'a aucune chance d'être réglée par le GHT, estiment les spécialistes. Et pour cause, le centre Camille-Claudé est le seul établissement public à offrir des soins spécifiques en psychiatrie, et le déficit médical touche aussi le secteur libéral. « Ce qu'on craint c'est la lourdeur du dispositif et que nos spécificités soient moins bien prises en compte », ajoute la présidente de la CME.

L'établissement revendique notamment des prises en charge de plus en précoces en pédopsychiatrie sur le terrain de l'autisme, « avec un suivi sur toute la vie », souligne le dr Nicole Penard, chef du pôle de pédopsychiatrie sur le département.

La Charente peaufine son groupement hospitalier

Tous les établissements publics de santé doivent adhérer à un Groupement hospitalier de territoire (GHT) d'ici le 1^{er} juillet sauf dérogations prévues par la loi. En Charente sont concernés les huit établissements publics de santé d'Angoulême, Cognac, Ruffec, Confolens, Châteaufoucaud et Camille-Claudé. Plus un établissement associé, l'hospitalisation à domicile portée par la Mutualité. En quoi ce nouveau groupement se différenciera-t-il des autres groupements existants ? « On va plus loin que les conventions de partenariats habituelles. Avec une grande nouveauté, un projet médical partagé, élaboré par l'ensemble des établissements. Le challenge, c'est d'offrir le juste soin au bon endroit par le bon professionnel », résume Hervé Léon, directeur du centre hospitalier d'Angoulême, établissement support du GHT. « C'est vrai, il existe des centaines de conventions qui ne vont pas mourir pour autant, mais elles vont être plus structurées », ajoute le directeur. La convention constitutive est au 4/5^e prête. Le mois de juin sera consacré aux rencontres avec les organisations syndicales, les élus et les instances des établissements concernés. Avec l'objectif de signer la convention constitutive le 30 juin.

Une nouvelle permanence pour l'aide aux victimes

ANGOULÊME

L'Association de soutien s'est installée à la gendarmerie

Depuis mi-mars, l'Association de soutien aux victimes d'actes de délinquance (Asvad) propose son aide et son écoute dans les locaux de la gendarmerie d'Angoulême. Déjà installée au commissariat et au Palais de justice, sa présence à la gendarmerie « faisait sens » pour Isabelle Decosterd, juriste et directrice de la structure. « C'est plus simple pour les victimes. Elles peuvent venir directement après les procédures et entamer les démarches avec nous, en toute sécurité. » La présence de l'association concrétise le partenariat signé depuis 2008 avec la gendarmerie.



Isabelle Decosterd. S. CARBONNEL

Le commandant François Bisquet insiste sur l'« utilité [de l'Asvad] dans la prise en compte des victimes ». Un volet « qui manquait ici », admet-il. Depuis l'ouverture du bureau, Isabelle Decosterd a accueilli une personne par jour de présence. La permanence est ouverte tous les mardis de 9 heures à midi.

Pauline Pidoux

CHÂTEAUBERNARD



Les élèves de CE1 et CM1 ont reçu leur diplôme de tennis en herbe. PHOTO SANDRA BALIAN

Ils s'initient au tennis

Les sept séances d'initiation au tennis se terminent pour les classes de CE1 et CM1 de l'école Pablo-Picasso. Corinne Pierre, éducatrice sportive a remis aux jeunes apprentis leur diplôme de tennis en herbe, mardi 3 mai, sous le plateau couvert. « On a fait des jeux de raquettes, les services et des échanges », explique

Nathan, élève en CM1. « Dans les échanges, on a appris comment on compte les points, poursuit son camarade Aloïs, et on a joué des matchs en double. »

Jouer entre copains

Les enseignantes Evelyne Lhoste et Laurence Mony sont fidèles à cette

initiation depuis une dizaine d'années. « C'est un sport individuel qui change des sports collectifs et d'adresse. Les enfants auront l'occasion de jouer au tennis entre copains mais aussi pendant les vacances. Ils disposeront ainsi d'un petit basique. C'est très intéressant », plébiscite Laurence Mony.

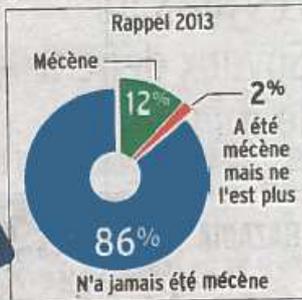
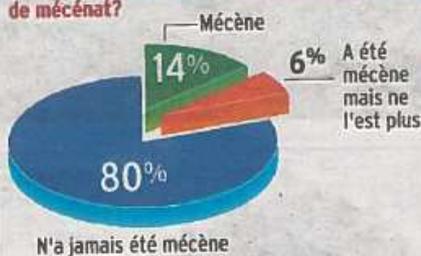
Société

Les entreprises de plus en plus souvent mécènes

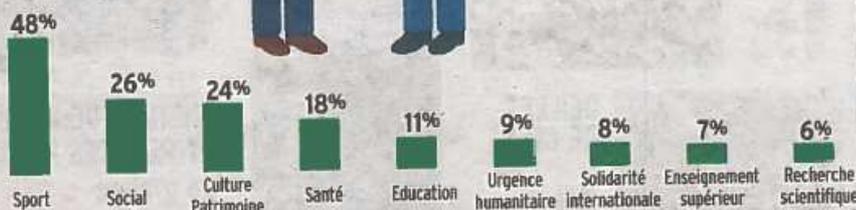
En dépit de la crise, le mécénat d'entreprise a connu un fort développement en France entre 2014 et 2015, atteignant 3,5 milliards d'euros l'an dernier. La moitié des entreprises de plus de 250 salariés et un quart des PME sont désormais solidaires dans des domaines aussi variés que le sport (premier choix des entreprises), l'action sociale ou la santé. Les entreprises y

trouvent l'occasion, outre de conforter leur image, de "sortir de leur confort" pour se frotter à des publics souvent inhabituels pour elles: artistes, travailleurs sociaux, voire exclus. C'est pourquoi en termes de budget, c'est le secteur social qui est le plus soutenu, suivi par la culture et l'éducation. Une façon de renforcer l'ancrage sociétal des entreprises.

Votre entreprise mène-t-elle une ou des actions de mécénat?



Dans quels domaines les entreprises ont-elles fait du mécénat en 2015?



48% des entreprises engagées dans le mécénat soutiennent le sport

L'ajouté réalisé par téléphone de 16 janvier au 12 février 2016, auprès des personnes en charge du mécénat dans l'entreprise.
Source: Baromètre 2015-2016 du mécénat d'entreprise en France en 2016

■ SANTÉ

L'hôpital Camille-Claudiel veut défendre son autonomie

C'est un sujet a priori technocratique mais qui aura un impact sur les praticiens du centre hospitalier Camille-Claudiel à La Couronne. Dans le cadre du projet de loi de modernisation du système de santé, chaque établissement doit adhérer à un groupement hospitalier de territoire. Autrement dit, ce projet de loi oblige l'établissement psychiatrique à se rapprocher de Girac autour d'un projet médical commun d'ici le mois de juillet. Le texte de loi prévoit des dérogations, et c'est précisément ce que demande depuis un an la communauté médicale de Camille-Claudiel. Pour l'heure, elle n'a reçu aucune réponse du ministère. Pourquoi cette motion? Les médecins soulèvent trois points. D'abord, «ce regroupement entraînerait des contraintes administratives, des réunions d'organisation, des réunions de suivi qui vont alourdir notre fonctionnement», explique le D^r Marie-José Rousseau, psychiatre et présidente de la commission médicale d'établissement (CME). Ensuite, l'une des exigences du groupement est la mise en place de soins sur l'ensemble du territoire de santé. «Cela ne nous apportera rien car nous l'avons déjà fait», souligne le D^r Nicole Penard, chef du pôle pédopsychiatrie. Les praticiens revendiquent

la spécificité de la psychiatrie charentaise qui se traduit déjà par un maillage de soins sur tout le département, avec des centres médico-psychologiques dans de nombreuses villes et une consultation d'urgence ouverte 24h sur 24. Camille-Claudiel travaille aussi avec Girac, de façon appuyée par exemple avec la pédiatrie. «Il ne s'agit pas d'être autarciques ni de se replier sur nous-mêmes, appuie le D^r Nicole Penard. On souhaite poursuivre notre développement en gardant le maximum de souplesse.» «On s'adapte en permanence aux évolutions sociétales avec la prise en charge des violences conjugales, des auteurs d'atteintes sexuelles, de l'addiction aux écrans ou de la radicalisation.» Enfin, le groupement ne serait pas synonyme de moyens supplémentaires. «On ne travaille pas avec des machines mais avec des humains, souligne le D^r Paul Forcet, psychiatre et vice-président de la CME. Et la pénurie de pédopsychiatres ne sera pas réglée avec le groupement avec Girac», qui ne dispose pas de pédopsychiatre. Camille-Claudiel compte sept pédopsychiatres «alors qu'il en faudrait onze», insiste le D^r Nicole Penard. L'hôpital compte donc poursuivre sa mobilisation pour faire entendre sa voix auprès du ministère.

Daceco: une transition en douceur

Un groupe d'investisseurs a repris Daceco en septembre dernier. Philippe Lecante, l'ancien patron charentais, reste consultant.



Philippe Lecante (à droite) continue d'épauler Sébastien Fiengo (à gauche), le nouveau directeur général. Au centre, Yvon Lhermite, qui préside la SAS 8Invest.

Photo Majid Bouzzit

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Quand Maurice et Marcel Lecante ont créé leur petite boîte de gros en électroménager en 1967, rue Montlogis à Angoulême, ils livraient leurs clients professionnels à deux dans la camionnette. Le père et l'oncle de Philippe Lecante n'imaginaient peut-être pas que leur affaire deviendrait une institution charentaise, à la fois discrète et solide. Alors que Philippe Lecante avait repris l'entreprise familiale en 1991, elle appartient désormais à la SAS (société par actions simplifiée) 8Invest. Le 1^{er} septembre dernier, ce groupe de sept investisseurs a mis la main à la poche pour ne pas voir disparaître l'enseigne. Tous connaissaient l'affaire. Certains même, comme Sébastien Fiengo, pour y avoir travaillé. Car Daceco a bien failli disparaître. L'an dernier, Philippe Lecante a voulu la vendre, mais

l'acheteur potentiel l'a laissé en plan au dernier moment. Et dans la difficulté. «*Nous sommes intervenus, on a créé la SAS entre gens du métier: on connaissait Philippe et la bonne santé de l'enseigne. On a fait une offre de reprise auprès du tribunal de commerce*», explique Yvon Lhermite, président de 8Invest et directeur de Planet Ménager, un groupe général d'entreprises auquel adhère Daceco depuis 2007.

L'ancien stagiaire devient DG

La SAS a repris les quatre magasins Daceco (Soyaux, Châteaubernard, Poitiers et Saintes) ainsi que la totalité des 25 employés. Les associés affichent, depuis, un moral au beau fixe. «*On avait établi un prévisionnel de 11 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel et on est légèrement au-dessus pour le moment*», indique Yvon Lhermite. Philippe Lecante est resté comme consultant

pour épauler Sébastien Fiengo, nouveau directeur général et également associé au sein de la SAS. «*Sébastien sera comme moi. Il a sa personnalité, il va vouloir imprimer sa griffe et c'est très bien. C'est ce qui fait notre force: on est atypique par rapport à la distribution monochrome*», assure l'ancien boss. Qui sait de qui il parle, car Sébastien Fiengo, 39 ans, a commencé comme stagiaire chez Daceco en 1998 avant de devenir, vendeur puis commercial. En 2008, il a volé de ses propres ailes pour lancer son affaire: Charente Direct Import à Segonzac, puis Côté Cuisine à Cognac. «*Avec Philippe, on est toujours restés en bons termes*», raconte-t-il. Première nouveauté apportée: le développement du rayon équipement de la cuisine. «*En France, la cuisine représente un marché énorme. On estime que le taux d'équipement est de seulement 60% à 65%*», souligne Sébastien Fiengo.

Intercommunalité

La future agglo géante à 38 villes s'appellera... GrandAngoulême



Photo de famille pour les maires des 38 communes qui formeront une seule CDC le 1^{er} janvier.

Photo Phil Messelet

Oublié le terme de «Très Grand Angoulême» répété en boucle. Balayé le nom de «Grand Angoumois» proposé par quelques élus rurbains inquiets à l'idée de perdre leur identité. Les 38 maires issus des quatre communautés de communes appelées à fusionner le 1^{er} janvier prochain ont tranché, mercredi soir, à Roulet: l'agglomération qui réunira GrandAngoulême, Braconné-et-Charente, Charente-Boëme-Charraud et Vallée-de-l'Echelle se nommera...

GrandAngoulême. «J'ai perdu un pari: je pensais que 30 communes seraient d'accord. Il y a eu l'unanimité», sourit Jean Révéreault, président de la CDC Charente-Boëme-Charraud. «Ne pas conserver le nom

d'Angoulême dans l'intitulé de l'agglomération aurait été une erreur», estime Xavier Bonnefont, le maire d'Angoulême, heureux que la dénomination «ne soit plus un sujet pour que nous nous focalisions désormais sur le projet et les compétences». Jean-François Dauré, président de GrandAngoulême acquiesce. Et note que créer un nouveau nom aurait entraîné «des milliers d'euros de dépense inutiles». Pas besoin de refaire tous les panneaux et les documents administratifs. Ce choix est selon lui «un symbole». Celui «d'un lien de confiance qui s'est instauré entre tous. La logique de dominant-dominé que certains redoutaient n'existera pas».

■ Rémy Marcotte



de l'association de protection de l'environnement «Les Jardins respectueux», basée à Châteaubernard, convie tous les adhérents et les personnes intéressées à l'assemblée générale de la structure qui se déroulera mercredi 11 mai de 19 heures à 20h30, à l'hôtel-restaurant «L'Yeuse», 65, rue de Bellevue. À l'ordre du jour figurent la clôture des comptes, le rapport d'activités 2015, les orientations 2016 et l'élection du tiers sortant

(Photo archives CL).

■ Un mois après l'incendie qui avait détruit ses locaux de Genté, la société BAC est opérationnelle ■ Les salariés ont investi un site provisoire à Cognac.

Ravagée par un incendie la société BAC rebondit

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

Dès le lendemain de l'incendie qui avait entièrement ravagé les locaux de Bobinage Artisanal Charentais (BAC) à Genté, le 28 mars dernier, la cinquantaine de salariés comme le clan familial autour de Marie-Thérèse Maurin, la créatrice de l'entreprise, étaient résolus à rebondir au plus vite. Cette détermination s'est concrétisée très vite et un mois après l'incendie, l'activité de cette société spécialisée dans les petits moteurs électriques a presque repris normalement.

BAC a investi les anciens locaux de Charente Cintrage, une société appartenant à Patrick et Paul-Hubert (Cognac laser, Hubert Frères). Le local de 1 500 m² situé dans la zone artisanale de la Haute-Sarrazine est très adapté et permet d'accueillir les ateliers de BAC et aussi ceux de BAC Études, un bureau d'études industrielles, filiale de BAC, qui compte 10 salariés.

De retour à Genté en avril 2017

«La solidarité entre entreprises du secteur a joué à plein. Cette solution de location nous a permis de nous remettre très vite au travail. Un mois après l'incendie l'ensemble du personnel est de retour. On a récupéré des machines pour notre production en en achetant et aussi grâce à des prêts de confrères», explique Karine Miet, la res-



Les salariés de BAC sont restés déterminés dans la tempête. Ils sont de nouveau tous au travail.

Photo F. B.

»
On a récupéré des machines en achetant et aussi grâce à des prêts de confrères.

d'avril, a pu compter sur sa filiale au Maroc pour prendre le relais et la réapprovisionner. «Il n'y a pas eu de ruptures, nos clients ont été compréhensifs et on a déjà pu envoyer notre première expédition. C'est reparti !», se réjouit Karine Miet qui tient à remercier «l'ensemble des employés, des clients et des différents prestataires qui ont été tous très présents.»

Du côté de Genté, les tôles calci-

nées n'ont pas encore été dégagées mais le scénario est déjà ficelé : tout va être rasé et de nouveaux bâtiments reconstruits au même endroit, zone du Fief-de-la-Couture. «On espère être de retour dans un an», ajoute Karine Miet. Les dossiers des assurances devraient avancer assez vite, la thèse de l'accident électrique étant désormais quasi certaine pour expliquer l'incendie ravageur.

ponsable du service financier, épouse de Stéphane Maurin, un des trois associés de l'entreprise. BAC qui a réellement repris sa production dès la deuxième semaine

Une entreprise de pointe

Bobinage Artisanal Charentais (BAC) a été fondée en 1993 par Marie-Thérèse Maurin. Spécialisée dans les transformateurs, selfs (bobines) et petits moteurs électriques dans les domaines ferroviaire, aéronautique, énergie... la société emploie 46 salariés. BAC Études

industrielles, le bureau créé en 1999 devenu filiale il y a trois ans, compte 10 salariés. BAC travaille pour de grands groupes (Schneider, Zodiac, Siemens, Alstom, Aréva) et a une filiale au Maroc. En 2015, BAC avait réalisé un chiffre d'affaires de 3,5 millions d'€ et BAC Études, environ 1 million d'€.



L'incendie avait tout détruit, laissant une carcasse noircie.

Photo CL

Sadiq Khan, maire pluriel de Londres

■ Musulman, fils d'immigrés pakistanais d'origine modeste, opposé au «Brexit», le nouveau maire de Londres remporte pour les travaillistes la capitale du Royaume-Uni ■ Son profil atypique correspond bien au caractère multiculturel de la ville



Sadiq Khan, avocat des droits de l'Homme, a été ministre dans le gouvernement de Gordon Brown.

Photo AFP

«**22** Nous sommes contents et fiers

Le travailliste Sadiq Khan, un fils d'immigré pakistanais, a été élu hier maire de Londres, devenant le premier édile musulman d'une grande capitale occidentale.

«Félicitations. Je suis impatient de travailler avec toi pour faire de Londres une ville équitable pour tous!», a déclaré sur Twitter le chef du Labour, Jeremy Corbyn, en revendiquant la victoire, alors que la proclamation officielle du résultat était attendue dans la soirée.

Incarnation du cosmopolitisme de la puissante capitale britannique, Sadiq Khan, 45 ans, était opposé dans la course à la mairie de Londres au conservateur et fils de milliardaire Zac Goldsmith, 41 ans. Député de Tooting, un quartier populaire du sud de Londres, il succède à l'excentrique conservateur Boris Johnson, un partisan d'une

sortie de l'Union européenne à qui l'on prête l'ambition de devenir Premier ministre.

La victoire de M. Khan consacre la brillante ascension de ce fils de chauffeur de bus pakistanais, passé des cités HLM à la plus haute fonction de Londres.

Ancien avocat au tempérament énergique, ancien ministre, père de deux filles, M. Khan a promis de répondre aux problèmes les plus criants de la capitale, dont la population a augmenté de 900.0000

habitants en huit ans pour atteindre 8,6 millions: logements inabordable, transports saturés et pollution.

Son élection, souligne l'expert Tony Travers, de la London School of Economics (LSE), est aussi un «remarquable signe du cosmopolitisme» de Londres, ville monde dont 30% de la population est non blanche.

A Tooting, l'annonce de sa victoire suscitait des réactions enthousiastes de la part d'habitants fiers de voir un enfant du quartier présider à la destinée de la ville.

«Nous sommes contents et fiers», a déclaré Malik Ahmed, 32 ans, employé au restaurant «Lahore Karahi», une des adresses favorites de M. Khan. «C'est un homme tellement bon, il a

aidé un nombre incroyable de personnes».

Son élection est une sanction pour le camp conservateur, qui, au cours d'une campagne âpre, voire calomnieuse, n'a pas hésité à accuser Sadiq Khan de liens avec des extrémistes islamistes.

A l'étranger, les maires de plusieurs grandes villes ont félicité M. Khan, exprimant le souhait de travailler au plus vite avec lui.

«Félicitations. Convaincue que son humanisme & son progressisme bénéficieront aux Londoniens!», a tweeté la maire socialiste de Paris Anne Hidalgo.

«Félicitations au nouveau maire de Londres et compagnon d'armes sur la question des logements abordables», a dit le maire de New York, Bill de Blasio, sur Twitter.

Le parti travailliste en recul

Le Royaume-Uni tout entier a découvert hier les résultats d'une myriade de scrutins locaux et régionaux organisés la veille, à valeur de test pour le Labour, principal parti d'opposition au gouvernement conservateur de David Cameron. En Ecosse, le parti indépendantiste (SNP) s'est offert une victoire en demi-teinte en décrochant 63 sièges sur les 129 du parlement régional, soit moins bien que les 69 obtenus en 2011. Le SNP ne sera pas donc en mesure de former un gouvernement majoritaire face aux conservateurs qui engrangent 16 sièges de mieux qu'en 2011, avec 31 élus. Ce léger recul pourrait quelque peu refroidir les revendications indépendantistes du SNP, à moins que le Royaume-Uni ne vote pour une sortie de l'Union européenne lors du référendum sur cette question le 23 juin.

Sèchement corrigé dans ce qui fut son fief, le Labour écossais perd 13 sièges, à 24 élus. Les travaillistes s'en sortent mieux au Pays de Galles, en décrochant 29 sièges sur 60, un résultat suffisant pour se maintenir au pouvoir.

Le Labour ne semble pas avoir fait «aussi bien qu'il aurait dû un an après les élections» législatives de mai 2015, soulignait Iain Begg, de la London School of Economics (LSE). Le bilan de ces élections sera étudié de près par une fraction du parti travailliste, qui cherche une occasion de remettre en cause l'autorité de Jeremy Corbyn, n'ayant pas digéré son élection à la tête du parti en septembre et l'estimant incapable de mener les travaillistes à la victoire aux élections législatives de 2020.

Loi Travail: la menace du 49.3 réitérée

Manuel Valls s'est refusé hier à lâcher l'arme d'un possible recours au «49-3» pour faire passer le contesté projet de loi sur le travail, comme le réclamaient des députés socialistes, avant une semaine décisive à l'Assemblée et dans la rue.

«Il ne faut jamais renoncer à un moyen constitutionnel», a déclaré à Public Sénat le Premier ministre, au détour d'une longue interview sur la chaîne parlementaire.

«Nous verrons la semaine prochaine, mais ce texte doit passer», a affirmé le chef du gouvernement, qui a affirmé son attachement au «cœur» du projet, à savoir le renforcement des accords d'entreprise au détriment de la loi ou des accords de branche. L'alinéa 3 de l'article 49 de la Constitution, qui permet au gouvernement de faire adopter un texte sans vote à condition d'échapper à une motion de censure, revient comme un serpent de mer dans ce dossier depuis plusieurs mois.

Lundi, le Premier ministre avait tenté de faire baisser la pression en assurant que le recours au 49-3 n'était «pas un choix que nous privilégions». Même tonalité pour Mme El Khomri, qui s'était refusée à «faire planer la menace» de l'usage de l'article.

Mais ces déclarations apaisantes avaient été jugées insuffisantes par les opposants du texte au sein du groupe PS. Le député PS Jean-Marc Germain, proche de Martine Aubry, avait appelé le Premier ministre à s'engager «fermement» à poser l'arme de l'adoption sans vote, dénonçant un article qui est un «archaïsme de la Ve République».

Les débats, entamés mardi, sont programmés jusqu'à jeudi avec quelque 5.000 amendements (près de la moitié émanant du Front de gauche), quasiment autant que pour la bataille sur le mariage pour tous.

Journée de grèves le 12 mai

L'intersyndicale de sept organisations menée par la CGT, Force Ouvrière et l'Unef, a décidé hier de transformer le jeudi 12 mai en une nouvelle journée



nationale de grèves et de manifestations, dans ce qui était initialement «une journée d'initiatives» et d'interpellation des parlementaires. Il s'agira de la cinquième journée nationale et unitaire d'actions contre le projet de loi à l'appel de l'intersyndicale (CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef, Fidl, UNL), après les 9

et 31 mars, et les 9 et 28 avril. Le mouvement, qui avait atteint son pic le 31 mars, (390.000 manifestants selon la police, 1,2 million selon les organisateurs) se poursuit néanmoins depuis plusieurs semaines. Le vote global à l'Assemblée, s'il n'y a pas de «49-3» entre temps, est quant à lui prévu le 17 mai.

